

Révision: -

Date: 29-01-2008

Remplace: 26-08-2003

**1. Identification du produit et de la société**

Nom du produit: Prime Shine Ultra  
 Fournisseur: Multi-Clean  
 600 Cardigan Road  
 Shoreview, Minnesota  
 USA

Utilisation: Produit d'entretien des sols  
 Tel.: 1-651-481-1900  
 Fax: 1-651-481-9987

**2. Composition - informations sur les composants**

Description: Mélange de l'eau, polymère et cire de polyéthylène

Composants dangereux	CAS nr.	Poids (%)	Symbole	Phrase R*
Emulsion polyacrylique	n.a.	>30	Xi	36/38
Résine acrylique	n.a.	1 - 5	Xi	36/38
Cire de polyéthylène	n.a.	1 - 5	Xi	36/38
Tributoxyéthylfosfaat	78-51-3	1 - 5	Xi	36/38
Diéthylène glycoléthyléther	111-90-0	5 - 15	Xn	20/21/22
n.a. = non applicable (mélange) *Textes de phrases R: paragraphe 16				

**3. Identification des dangers**

Irritant pour les yeux et la peau.

**4. Mesures de premiers secours**

En cas d'inhalation: Déplacer le sujet à l'air frais.

Sur la peau: Laver la zone atteinte avec beaucoup de savon et d'eau. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste.

Sur les yeux: Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion: Ne pas faire vomir. Obtenir immédiatement une attention médicale.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Extincteurs: Pas de conditions spéciales.

Procédures spéciales: Porter des vêtements protecteurs appropriés.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Précautions personnelles: Éviter le contact avec la peau et les yeux Porter des vêtements de protection comme pour la section 8.

Diversement: Absorber la substance répandue avec du matériel inerte approprié. Balayer ou ramasser la matière répandue et la déplacer dans un endroit sûr. Nettoyer à grande eau la zone de renversement.

**7. Manipulation et stockage**

Manipulation: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Laver à fond après l'usage.

Stockage: Conserver au frais et hors de la portée des enfants. Craint le gel.

Contacts à éviter: Voir les matières à éviter à la rubrique 10.

**8. Contrôles d'exposition / protection individuelle**

Contrôles d'exposition: Pas de conditions spéciales, voir la rubrique 7

Protection personnelle: Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est généralement adéquate, en cas de concentration importante de vapeurs, porter un appareil respiratoire; Mains / Peau: Des gants en caoutchouc; Sur les yeux: Lunettes protectrices; Généralité: Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

Etat physique: Liquide

Couleur: Blanc laiteux

Odeur: Légère acrylique

PH: 9,0 - 10,0

Point d'ébullition: Pas disponible

Point de fusion: Pas disponible

Point d'éclair: Ne s'applique pas

Temp. d'auto ignition: Ne s'applique pas

Densité relative: 1,03 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité dans l'eau: Complètement

Solubilité dans l'huile: Indéterminée

Viscosité: &lt;30 mPa.s

**10. Stabilité et réactivité:**

Stabilité: Stable.

Produits de décomposition dangereux: Aucun identifié.

Matières à éviter: Ne s'applique pas.

**11. Informations toxicologiques**

DL50 par voie orale: &lt; 5g./kg.

En cas d'inhalation: Pas d'effet contraire connu.

Sur la peau: Le contact direct peut provoquer une irritation.

Sur les yeux: Le contact direct peut provoquer une irritation.

**12. Informations écologiques**

Biodégradabilité: Indéterminée.

**13. Informations relatives à l'élimination**

Evacuation du matériau: La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale.

Elimination du container: La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et Nationale.

Généralités: Note: Des réglementations locales peuvent être en vigueur pour réglementer l'élimination de ce matériau.

**14. Informations relatives au transport**

ADR / RID: Non classifié.

IMDG: Non classifié

**15. Informations réglementaires**

Classification: Irritant

Symbole: Xi

Phrases R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S: 2: Conserver hors de la portée des enfants; 24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux; 46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**16. Autres informations**

Phrases R de composants dangereux (paragraphe 2): 36/38: Irritant pour les yeux et la peau; 20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Les informations ci-dessus sont données de bonne foi. Il appartient à l'utilisateur de prendre toute précaution utile en matière de sécurité, tant pour le personnel que pour l'environnement, et de s'assurer que l'usage du produit est conforme à la législation en vigueur au lieu d'utilisation. Minuteman Europe b.v. décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait résulter de l'utilisation de ce produit. Les informations contenues dans cette fiche sont confidentielles et ne sont communiquées que pour l'usage interne de votre société.